



Publication: 16/04/2021

Deadline: 04/05/2021

Appel public de sélection pour l'admission au processus de transfert technologique et de mentorat et d'orientation pour la création d'entreprise sur le PROJECT BESTMEDGRAPE

“New Business opportunities & Environmental sustainability using MED GRAPE nanotechnological products – BESTMEDGRAPE, financé par l’UE dans le cadre du programme le Programme IEV CTF Med 2014-2020“Le programme de la Mer Méditerranée

Objectif thématique : A.2 Soutien à l'éducation, à la recherche, au développement technologique et à l'innovation.

Priorité : A.2.1 Transfert technologique et commercialisation des résultats de la recherche

Pays : Italie, France, Tunisie, Liban, Jordanie

Présentation du projet

ART. 1 Le Projet “BESTMEDGRAPE”

Contexte: Institut national de la santé et de la recherche médicale (l’Inserm-U1249 Inmed) est partenaire du projet “New Business opportunities & Environmental sustainability using MED GRAPE nanotechnological products – BESTMEDGRAPE”, projet financé dans le cadre du programme ENI CBC MED qui vise à promouvoir le transfert de technologie des résultats de la recherche sur la vigne et les utilisations possibles des sous-produits de la vinification, tout en soutenant la création de nouvelles startups ou le renforcement des entreprises existantes.

Sous la coordination de l'Université de Cagliari, des partenaires de France, du Liban, de Tunisie et de Jordanie sont impliqués, notamment :

- Université de Cagliari
- Conseil national italien de la recherche (Italie)
- Institut national de la santé et de la recherche médicale (France)
- Université de Carthage (Tunisie)
- Université Saint Joseph de Beyrouth (Liban)
- Chambre syndicale nationale des producteurs de vins, bières et spiritueux (Tunisie)
- Fondation Berytech - Centre d'innovation des entreprises (Liban)
- Société jordanienne de recherche scientifique (Jordanie)

La sélection de 30 candidats pour l'admission au processus de transfert technologique et de mentorat et d'orientation pour la création d'entreprise sur le projet “New Business opportunities & Environmental sustainability using MED GRAPE nanotechnological products – BESTMEDGRAPE”, est publié à l’Inserm- U1249 Inmed.

Le processus de transfert de technologie et d'accompagnement à la création d'entreprise comprend : 124 heures de création d'entreprise, 4 Living Labs de 16 heures chacun, 2 jours de Networking en Tunisie pour un total de 16 heures, l'accès à des conseils supplémentaires et des contributions financières.

Art. 2 Résumé du projet

S'appuyant sur l'expérience R&D des partenaires dans les domaines de la valorisation du raisin, de l'exploitation des déchets et du développement de formulations nanotechnologiques antioxydantes / anti-inflammatoires / anti-neurodégénératives, BESTMEDGRAPE vise à soutenir la création de nouvelles startups / PME en transférant des connaissances scientifiques / technologiques sur les cultivars de raisins locaux et l'exploitation des sous-produits du vin comme source de composés bioactifs pouvant être transformés en produits de santé commerciaux innovants. Ainsi, le projet valorisera non seulement un produit méditerranéen - le raisin - mais aussi l'expansion de la chaîne de valeur du raisin grâce au développement de produits

nanotechnologiques, stimulant ainsi l'économie locale, réduisant la pollution environnementale et augmentant les opportunités d'emploi.

ART. 3 Lieu

Les activités de création d'entreprise et de Living Lab auront lieu à la fois au siège de l'incubateur sélectionné, ainsi que dans les lieux où se dérouleront les Living Labs (en France, communiqués au fur et à mesure) et en Tunisie, où sera réalisée l'une des activités envisagées par le projet (présentation des projets développés par les 30 futurs candidats sous forme de pitch). Les activités de mise en réseau se dérouleront en France dans un endroit que l'Inserm communiquera.

ART. 4 Objectifs

BESTMEDGRAPE a pour objectif de promouvoir le transfert technologique, d'augmenter les opportunités d'affaires sur la zone Med en partageant les connaissances / bonnes pratiques entre la recherche, les entreprises privées et les institutions locales sur l'exploitation des déchets de raisin.

ART. 5 Structure du processus de transfert technologique et du mentorat et des conseils pour la création d'entreprise

Le processus de transfert technologique et le mentorat et l'orientation pour la création d'entreprise prévoient ces activités :

- Création d'entreprise : «Breeding the ground pour les idées commerciales» et «Développement de l'idée d'entreprise» (pour 30 entrepreneurs potentiels)
- Living Labs (pour 30 entrepreneurs potentiels)
- Journées de réseautage (pour 30 entrepreneurs potentiels)
- Vouchers (remboursable de 5 000,00 € pour 10 entrepreneurs potentiels)¹
- Contamination Up (pour 10 entrepreneurs potentiels)

1. Création d'entreprise

Les activités de la "Création d'Entreprise" permettront le développement de compétences utiles pour:

- intégrer les connaissances managériales et scientifiques;
- développer des compétences en résolution de problèmes et en gestion, en particulier liées au travail d'équipe;
- analyser les opportunités d'affaires et de marché liées aux connaissances scientifiques et technologiques spécifiques du projet BESTMEDGRAPE;
- acquérir des compétences relationnelles et utiliser des outils innovants pour présenter des idées, selon des normes internationalement établies (ex. l'élevator pitch)

Le programme de formation ne nécessitera pas de compétences spécifiques et sera compatible avec tout type de formation antérieure, il prévoira l'implication des participants à travers des formes de participation active et des méthodes non conventionnelles.

Les activités «Création d'entreprise» seront développées en deux phases: «Pépinière d'idées et team building» et «Développement de l'idée d'entreprise» et dureront 60 heures:

Phase 1: "Pépinière d'idées et team building"

Une «pépinière d'idées» sera développée dans le but de créer et de soutenir un environnement stimulant où, à partir des résultats de la recherche, des idées seront cultivées, un espace de doute, de discussion créative et d'intelligence collective sera trouvé et où des idées concrètes et innovantes peuvent être générés.

Cette phase, d'une durée de 30 heures, comprendra les modules de formation suivants:

- Entrepreneuriat
- Création d'entreprise
- Méthodes et processus créatifs
- Pitching
- Graphiques
- Commercialisation

Phase 2: "Développement de l'idée d'entreprise"

La deuxième phase aura pour objectif de perfectionner l'idée d'entreprise grâce à un conseil spécialisé organisé en collaboration avec des professionnels. Les participants seront répartis en 5 groupes et chaque groupe aura l'opportunité de bénéficier de 30 heures de conseil, principalement dans les sujets suivants: finance, administration et comptabilité, organisation des affaires, droit commercial, internationalisation, marketing et communication, stratégie et innovation, arts performatifs.

2. Living Lab

Les Living Lab seront des laboratoires théorico-pratiques pour le transfert technologique des résultats de la recherche vers les tissus entrepreneurial, visant le partage et la mise en œuvre des connaissances sur les caractéristiques des cépages locaux et sur développements commerciaux liés à la réutilisation du grignon pour obtenir des produits nutraceutiques et cosméceutiques. Les entrepreneurs potentiels auront l'opportunité de participer aux Living Lab pour découvrir de nouvelles approches pour réaliser l'innovation et identifier les opportunités, synergies et connexions liées au monde du vin et de ses sous-produits.

Les Living Labs dureront 16 heures chacun:

- Living Lab 1: caractérisation du matériel génétique de la vigne, écophysiologie de la germination et obtention des plants de cultivars indigènes;
- Living Lab 2: extraction et caractérisation des phytocomplexes obtenus à partir de marc; Living Lab 3: préparation de produits cosméceutiques et nutraceutiques à base de phytonanoformulations contenant extraits obtenus à partir de marc;
- Living Lab 4: propriétés bénéfiques des phytonanoformulations contenant des extraits de marc.

3. Journées de réseautage

La réunion de mise en réseau impliquera les participants dans les voies de création d'entreprise envisagées par le projet de chaque pays partenaire (Italie, France, Tunisie, Liban, Jordanie). La réunion comprendra des activités d'animation grâce au soutien apporté par les pépinières d'entreprises opérant dans la zone et sera basée en Tunisie (sauf indication contraire suite à l'urgence sanitaire liée à la propagation de Covid 19) et impliquera 150 entrepreneurs potentiels. Les coûts de ces activités seront pris en charge par l'Inserm-U1249 Inmed, qui fournira ses propres procédures administratives.

4. Contributions financières (vouchers)

À l'issue des actions décrites ci-dessus, 10 entrepreneurs potentiels seront sélectionnés parmi les participants et se verront attribuer une contribution financière non remboursable d'une valeur maximale de 5 000,00 € à utiliser pour la réalisation de l'idée d'entreprise. Le processus de sélection des 10 bénéficiaires de la contribution de 5.000,00 euros (cinq mille / 00) sera précédé de la publication de lignes directrices spécifiques qui détailleront les conditions d'accès, de gestion et de déclaration des contributions. Les contributions financières susmentionnées seront versées par l'Inserm-U1249 Inmed, qui fournira ses propres procédures administratives.

Pour participer à l'attribution des vouchers, les entrepreneurs potentiels devront :

- Participer à au moins 80% des heures prévues pour la création d'entreprise
- Participer à au moins 80% des heures prévues pour les Living Labs
- Avoir réussi les questionnaires Living Labs
- Faire le pitch lors des Networking Days en Tunisie

5. Contamination Up

En plus de bénéficier de contributions financières, les 10 entrepreneurs potentiels jugés aptes auront l'opportunité de suivre un parcours de conseil personnalisé, qui identifiera les lignes de soutien stratégique dédiées à la croissance de l'entreprise. Les 300 heures prévues pour l'activité Contamination Up seront réparties sur la base du nombre total d'entrepreneurs potentiels jugés aptes à participer à cette activité.

N.	Activités	Durée (en heures)
1	Business Creation	60
2	Living Lab	64
3	Networking	16
4	Contamination Up	300

ART. 6 Nombre de participants

30 participants

ART. 7 Bénéficiaires et qualifications requises pour l'admission

Seules les personnes physiques ayant atteint l'âge de dix-huit ans qui, à la date d'expiration de l'appel, sont en possession du diplôme d'études secondaires (baccalauréat ou équivalent) peuvent candidater.

ART. 8 Demande de participation à la sélection

Pour candidater au projet «BESTMEDGRAPE», il sera nécessaire de remplir le formulaire suivant **form (Annex 1)**.

Sous peine de rejet, la candidature doit être accompagnée par :

- Le curriculum vitae du candidat à jour
- Une déclaration sur l'honneur qui certifie la véracité des informations communiquées avec la mention « lu le document technique »
- Une copie de la pièce d'identité

La candidature doit être envoyée au plus tard le 04.05.2021, à 18H00, à l'adresse suivante : paola.pinna@inserm.fr

Il sera possible de demander des informations pour la compilation de la documentation en envoyant un mail à paola.pinna@inserm.fr

En cas de constatation que le contenu des déclarations est faux, le candidat cessera ses fonctions après toute inscription.

L'Administration n'assume aucune responsabilité pour la dispersion des communications en fonction d'une indication erronée du domicile ou de l'adresse par le concurrent, ou en cas de non-communication du changement d'adresse indiqué dans l'application, ou d'éventuelles erreurs postales ou en tout cas imputable au fait par des tiers, par hasard ou par force majeure.

ART. 9 Commission et procédures de sélection pour l'admission

La sélection pour l'admission au projet se fera à travers les résultats de :

- L'évaluation de la candidature : CV et expérience
- L'entretien motivationnel qui doit confirmer le réel intérêt pour le développement d'une activité économique. Nous allons également évaluer la motivation et l'engagement du candidat en termes de disponibilités et implications dans les différentes activités proposées tout au long du parcours. Adéquation porteur/projet.

L'analyse du curriculum vitae sera effectuée sur la base des études supérieures au diplôme de l'enseignement secondaire (baccalauréat ou équivalent), de l'obtention des certifications et des qualifications, de la formation continue et des expériences de travail et de la maîtrise des langues étrangères, notamment l'anglais.

Pour l'évaluation de chaque candidat, la commission d'examen disposera de 100 points, répartis comme suit :

Curriculum evaluation	Education	Jusqu'à un maximum de 30 points, sur la base de l'échelle de valeurs suivante : <ul style="list-style-type: none"> - Diplôme supérieur 5 points (maîtrise ou licence 2 points, Master ou doctorat 3 points) - Diplôme école secondaire 10 points - Autre titres 15 points: <ol style="list-style-type: none"> 1) certification professionnelle des matières pertinentes (8 points pour la certification) 2) qualification professionnelle dans les questions connexes (7 points pour la qualification)
	Autres titres et expériences: (Expériences en tant qu'entrepreneur / auto-emploi dans le domaine thématique du projet)	Jusqu'à un maximum de 20 points : <ul style="list-style-type: none"> - Expérience de travail pertinente 2 points par an, jusqu'à un maximum de 12 points ; - Connaissance certifiée de la langue anglaise, jusqu'à 8 points maximum
Entretien motivationnel		Jusqu'à 50 points maximum

Les candidats admis à la sélection recevront une communication par mail.

L'entretien motivationnel EST OBLIGATOIRE, Le lieu et les dates seront publiées dans la section dédiée au projet sur le site BESTMEDGRAPE <http://www.enicbcmmed.eu/projects/bestmedgrape>

Les candidats doivent se présenter au jour, à l'heure et au lieu indiqués, en présentant une pièce d'identité valide.

En cas de plus du double du nombre de places disponibles, une présélection aura lieu et pas plus du double des candidats prévus pour le parcours ne seront admis à la sélection.

Les procédures de sélection des 10 participants bénéficiant des vouchers (parmi les 30 participants admis à l'appel suivant) seront détaillées dans des lignes directrices spécifiques qui détailleront les règles d'accès, de gestion et de déclaration des contributions.

ART. 10 Rang d'admis

A l'issue de l'entretien motivationnel, la Commission établira le classement final sur la base des notes obtenues par chaque candidat suite à la sélection effectuée selon les critères indiqués dans l'article précédent. En cas d'égalité de mérite, le critère de l'âge du candidat jouera en faveur du plus jeune.

Le classement ne sera rendu public que sur le site du projet BESTMEDGRAPE www.enicbcmed.eu/projects/bestmedgrape et sur le site de l'Inserm-U1249 Inmed.

Aucune communication écrite ne sera envoyée aux admis.

ART. 11 Taxes et remboursement

Pour les candidats retenus, il n'y a pas de charges pour la participation au projet.

ART. 12 Présence obligatoire et contrôle final

La participation à toutes les activités du parcours sera obligatoire. Pour l'obtention du bon (voucher), il faudra :

- Avoir assisté à au moins 80% des heures prévues pour la création d'entreprise
- Avoir assisté à au moins 80% des heures prévues pour les Living Labs
- Avoir réussi les questionnaires Living Labs
- Avoir présenté leur projet d'entreprise lors des journées de réseautage en Tunisie.

ART. 13 Structure des cours et organisation didactique

La coordination de l'activité didactique et organisationnelle est attribuée au comité scientifique, technique et organisationnel du parcours, présidé par le responsable chargé du WP6 du partenaire PP2 l'Inserm-U1249 Inmed.

ART. 14 Direction et coordination des activités

La direction des activités est coordonnée par Mme Paola PINNA.

ART. 15 Traitement des données personnelles

L'Inserm s'engage pour la protection des données personnelles, conformément à la loi organique LOI n° 2018 493 du 20 juin 2018 relative à la protection des

données personnelles portant sur la protection des données à caractère personnel et ses textes d'application.

ART. 16 Responsabilité

Le responsable de la procédure administrative est Mme Paola PINNA.

ART. 17 Information

Pour plus d'informations sur le projet, les candidats intéressés peuvent contacter paola.pinna@inserm.fr.

ART. 18 Publicité

Cet appel public sera publié sur la page du projet BESTMEDGRAPE et sur le site Web de l'Inserm.

Coordinateur Scientifique
et responsable du projet pour l'Inserm-U1249 Inmed
Olivier MANZONI



ANNEX 1

A' l'attention de Olivier MANZONI
Coordinateur Scientifique
et responsable du projet pour l'Inserm-U1249 Inmed.

Bestmedgrape est un projet de cooperation finance par le programme ENI IVEP placé sous la coordination de l'Université de Cagliari, et sous la responsabilité de l'Inserm-U1249 Inmed pour les activités à réaliser en France vise à soutenir la création de nouvelles startups/PME en transférant les connaissances scientifiques/technologiques sur les variétés de raisin locales et l'exploitation de produits dérivés comme sources de composés bioactifs pouvant être transformés en produits de santé commercialisables et innovants. Ainsi, le projet valorisera non seulement un produit méditerranéen, le raisin, mais également la diversification de la chaîne de valeur du raisin grâce au développement de produits nanotechnologiques, stimulant ainsi l'économie locale, réduisant la pollution de l'environnement et multipliant les possibilités d'emploi (voir "Appel public de sélection pour l'admission au processus de transfert technologique et de mentorat et d'orientation pour la création d'entreprise sur le PROJECT BESTMEDGRAPE », art.1)

Les informations recueillies sur ce formulaire relatives à l'appel à candidature pour le parcours de formation de 30 futurs entrepreneurs sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'Inserm-U1249 Inmed et coordonnées du responsable de traitement dpo@inserm.fr pour le traitement des données relatif à 'appel à futurs entrepreneurs dans le cadre du projet *Bestmedgrape*. La base légale du traitement est **loi du 20 juin 2018** relative à la protection des données personnelles. Dans la mesure où ces données sont nécessaires au traitement de votre candidature, leur collecte est obligatoire et il ne sera pas possible de traiter votre demande à défaut.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants: l'Inserm-U1249 Inmed et l'incubateur Inter-MADE, qui s'occupera de la formation des futures entrepreneurs sélectionnés.

Les données sont conservées pendant la durée du projet Bestmedgrape.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer l'ensemble des droits reconnus par la réglementation Informatique et libertés .

Pour accéder aux données vous concernant et exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter (le service chargé de l'exercice de ces droits le cas échéant: dpo@inserm.fr

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Je, soussigné(e)*

Né.e à* (Dépt.) Le*

Résident.e* (Dépt.)CP

N. Libellé de la voie

Numéro de Sécurité Sociale*

Adresse à laquelle vous souhaitez que les communications soient envoyées : (SI ELLE EST DIFFÉRENTE DE LA RÉSIDENCE) :

Domicilié.e (Dépt.) C.P.

N. Libellé de la voie

Téléphone* Adresse mail*

* les données dont la fourniture est obligatoire. En cas d'informations incomplètes ou manquantes, les candidatures ne pourront être prises en considération

(se réservant le droit de communiquer rapidement tout changement d'adresse)

DEMANDE

D'être admis à participer à l'appel public à la sélection d'entrepreneurs potentiels pour les qualifications et l'entretien pour l'admission sur la voie du transfert de technologie et du soutien à la création d'entreprises dans le cadre du projet "New Business opportunities & Environmental suSTainability using MED GRAPE nanotechnological products - BESTMEDGRAPE", Coordinateur scientifique pour l'Inserm-U1249 Inmed Olivier MANZONI.



A cette fin, le soussigné déclare, sous sa responsabilité personnelle :

a) d'avoir pris connaissance de toutes les prescriptions et spécifications du présent avis et de les accepter dans leur intégralité ;

b) qu'il/elle jouit de droits civils et politiques, n'a pas été condamné(e) pour une infraction pénale, n'a pas connaissance d'une affaire pénale en cours dans l'attente d'une procédure pénale à leur encontre

c) être en possession des qualifications présentées pour l'évaluation, à savoir

Éducation*

Titre du diplôme	Nom de l'institution/ l'établissement d'enseignement qui a délivré le titre/diplôme	Année d'obtention du titre	Titre de la qualification d'étude

Cours de Formation	Nom de l'institution/	Durée en	Titre Obtenu
---------------------------	------------------------------	-----------------	---------------------

	l'établissement d'enseignement qui a délivré la formation	Heures	



Expérience professionnelle*

Nom de employeur	Siège	Date de début et de fin de l'expérience professionnelle (jj/mm/aaaa)	Détails de l'activité réalisée

Connaissance d'une langue étrangère (préciser)* :

Langue	Niveau	Titre de la Certification

d) d'attester de leur libre consentement au traitement des données personnelles tel que requis par la **loi du 20 juin 2018** relative à la protection des données personnelles;

e) d'être conscient qu'en vertu du règlement 2016/679 de l'UE, les données fournies avec ces déclarations seront traitées, sous forme papier ou électronique, uniquement aux fins de la procédure ;

f) de ne pas se trouver dans une situation, même potentielle, de conflit d'intérêts ;

Le soussigné___ déclare, en outre, avoir pris connaissance du plan du parcours de transfert de technologie et de soutien à la création d'entreprises prévu dans le cadre du projet "BESTMEDGRAPE" et l'accepter dans son intégralité.

Je déclare avoir lu les informations sur le traitement des données pour la catégorie des "Citoyens" intéressés, disponibles sur <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000037085952?r=7mSZkLMbph>.



Joindre à la demande

- a) Le curriculum vitae, en format européen, daté, signé et accompagné d'une déclaration attestant la véracité des informations contenues et autorisant le traitement des données conformément à la loi du 29 août 1997 et de l'art. 13 GDPR (Règlement UE 2016/679) », qui doit indiquer les qualifications et les expériences avec une indication claire de la période, de la durée et de l'agence ;
- b) photocopie recto et verso de la pièce d'identité personnelle signée et de la carte de Sécurité Sociale.

Lu, approuvé et signé

Date ____/____/_____

LE DÉCLARANT

(signature complète et lisible)